

# SKYRHUNE 2018

## REGLEMENT DE COURSE



### 1. GENERALITES

La Skyrhune est une épreuve de Course à Pied en Montagne organisée par la "Lemur Team", Association Loi 1901 n°W401004418. La Course aura lieu le **Samedi 22 Septembre 2018**. Le départ (**14h**) et les arrivées seront jugés à Ascaïn, sur le Fronton de la Place Pierre Loti.

### 2. PARCOURS

Le tracé mesure **21km**. Le **dénivelé positif est de 1700m** et sera balisé dans son intégralité. Le parcours emprunte des petites routes (3km) et des sentiers de montagne (18km) sur le Massif de la Rhune. Les sentiers seront à 90% des monotraces, très raides et techniques par endroits. **Le parcours est de difficulté importante** rapportée sur la distance de 21km. **Inchangé depuis 2014. Une habitude et une préparation spécifique à ce type de terrain sont exigés** pour participer et profiter pleinement de cette épreuve.

*Selon les conditions météorologiques, la Direction de Course se réserve le droit de modifier le parcours à tout moment (y compris une fois le départ donné) pour assurer la sécurité maximum des participants : distance et dénivelé seront alors différents et communiqués en temps et en heure.*

### 3. CATEGORIES

La Skyrhune 2018 sera exclusivement réservée aux **coureurs nés avant le 01/01/1998**. Pour les plus jeunes, la Skyrhune Tiki vous est réservée (10km – d+600m). La **catégorie Vétérans** concerne les coureurs de 40ans et plus , **nés en 1978 en avant**.

### 4. INSCRIPTIONS PAR TIRAGE AU SORT

Les pré- inscriptions seront ouvertes **du 4 Avril 2018 jusqu'au 17 Avril 2018**.

Ces pré-inscriptions se feront uniquement par internet sur le site [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com)

**Le nombre de dossards** attribué suite au Tirage au Sort sera de **380**.

**Le Tirage au Sort** sera réalisé le **Judi 19 Avril vers 19h00** au Magasin Endurance Shop Pays Basque d'Anglet et ouvert à tous (3 Avenue de Bayonne – 64 600 Anglet).

**Les coureurs retenus obtiendront un lien pour valider leur dossard** (paiement et justificatif d'aptitude) **avant le 30 Avril 2018 00:00**. Si elle n'est pas respectée, le dossard sera définitivement perdu.

Aucune liste d'attente pour les coureurs non retenus mais transfert de dossard possible (voir Partie Annulation).

**Le prix d'inscription est fixé à 25 euros.**

**Remise des dossards sur présentation d'une pièce d'identité** obligatoire.

## 5. INSCRIPTIONS POUR LES COUREURS ELITES

Les pré- inscriptions pour les coureurs "élites" seront également ouvertes **du 4 Avril 2018 jusqu'au 17 Avril 2018** sur le site [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com) via une page dédiée.

Les coureurs pouvant prétendre à ces dossards réservés sont les suivants :

- tous les coureurs ayant décroché un **Pottok d'Or** aux **éditions 2015-2016 et 2017** de la Skyrhune. Temps de course inférieur à 2h30 pour les Hommes et à 3h00 pour les Femmes.
- tous les coureurs possédant une **Côte ITRA Supérieure ou égale à 750 pour les Hommes et 620 pour les Femmes**. Infos sur [www.itra.org/](http://www.itra.org/)

Après vérifications par l'organisation, les coureurs remplissant au moins l'un des 2 critères ci-dessus **recevront un email** le jour du Tirage au Sort le Jeudi 19 Avril 2018 avec un lien **pour valider leur dossard** (paiement et justificatif d'aptitude) **avant le 30 Avril 2018 00:00**.

Le prix d'inscription est fixé à 25 euros.

Une exception sera faite pour les Athlètes possédant une côte ITRA Supérieure ou égale à 850 pour les Hommes et 720 pour les Femmes : **le dossard sera offert pour cette édition 2018**.

\* Tous les coureurs possédant des côtes justes inférieures et pouvant prétendre à un Pottok d'Or doivent dans un premier temps passer par le Tirage au Sort. En cas d'échec, les demandes pourront être réétudiées au cas par cas selon le nombre de dossards "élites" restant après le 30 Avril. Contacter l'organisation : [skyrhune@yahoo.fr](mailto:skyrhune@yahoo.fr) .

## 6. CERTIFICAT MEDICAL ou LICENCE SPORTIVE

**Aucune inscription ne sera validée sans la ou les pièces jointes obligatoires.**

Il faudra donc **joindre un fichier numérique** (*photo/scan au format .pdf ou .jpeg*) d'un **certificat médical** ou d'une **licence sportive valides** :

-Fédération Française d'Athlétisme (**FFA**)

*\* MISE EN GARDE particulière : les licences 2017-2018 qui seront acceptées pour finaliser l'inscription en Avril 2018 seront caduques au 22/09/2018 car expirées au 31/08/2018. Une mise à jour sera OBLIGATOIRE (Certificat Médical ou Renouvellement Licence 2017-2018) fin Août ou début Septembre. Un mail de rappel sera envoyé aux coureurs concernés.*

Les licences **d'une des Fédérations Sportives suivantes** seront aussi acceptées par l'organisation :

-Fédération Française de Course d'Orientation (**FFCO**), Fédération Française de Triathlon (**FFTri**), Fédération des Raids Multisports Nature (**FRMN**)

-**FSGT, UFOLEP** avec mention Course à Pied en Compétition.

-Fédération Espagnole de Montagne (**FEDME**) ou Fédération Espagnole d'Athlétisme (**RFEA**).

**Les coureurs non licenciés** devront joindre un **Certificat Médical d'Aptitude** à la pratique de la Course à pied, du Trail ou de la Course en Montagne **en compétition**.

Certificat médical datant obligatoirement **de moins d'1 an le jour de l'épreuve**.

Attention, cette licence ou certificat médical ne vous dispense pas, selon les cas, d'une Assurance Individuelle Accident. Chaque concurrent doit avoir une Assurance Individuelle Accident couvrant d'éventuels frais de recherches et de secours. Renseignez-vous auprès de votre Fédération ou auprès d'une Compagnie d'Assurance pour vous assurer que vous êtes bien couverts.

Responsabilité Civile : l'organisation souscrit une assurance RC pour la durée de l'épreuve.

## 7. ANNULATION / DESISTEMENT

- **Pour les coureurs retenus et repêchés après le Tirage au Sort :**

-**Aucun Remboursement** ne sera effectué par l'organisation, sauf cas exceptionnels traités au cas par cas

-**Le dossard n'est pas transférable à un autre coureur.** Ces dossards sont nominatifs.

- **Pour les coureurs inscrits dans la Catégorie "ELITE" (cf Art. 5):**

Ces dossards sont nominatifs.

-**Aucun échange possible.**

-**Remboursement** pour toute demande d'annulation jusqu'au **08/09/2018**.

*En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons internes à l'organisation, les coureurs seront remboursés. Le montant du remboursement sera calculé au plus juste en ôtant les frais éventuels déjà réalisés mais sans aucun bénéfices pour l'organisation.*

*A l'inverse, en cas d'annulation de dernière minute (Conditions météorologiques, décision préfectorale ou d'autres autorités administratives, ...) aucun remboursement ne pourra être effectué au regard des frais déjà engagés.*

## 8. MATERIEL

**Bâtons interdits**, pour des raisons de sécurité et environnementales sur la partie sommitale de la Rhune. 30' de pénalité pour tout concurrent utilisant des bâtons.

Toujours dans l'esprit d'une épreuve authentique, **aucun matériel personnel n'est obligatoire.\***

*\*Si les conditions météorologiques du jour sont extrêmes, l'organisation pourra rendre obligatoire le coupe-vent (tempête) ou une réserve d'eau minimum (canicule) à emporter. Cette décision sera alors annoncée lors de la remise des dossards ou lors du briefing d'avant-course (fin de matinée).*

L'organisation fait appel à la responsabilité, à l'autonomie et l'expérience de chaque coureur. Chaque coureur doit avoir pris connaissance du parcours, des postes et de la nature des ravitaillements et connaître ses besoins par rapport au temps d'effort estimé. Il faudra être préparé du mieux possible pour une épreuve très exigeante et pouvant se dérouler dans des conditions météorologiques très difficiles.

Chaque concurrent devra **fixer son dossard avec puce électronique sur le torse**, clairement visible pour simplifier les pointages intermédiaires en cours d'épreuve.

**\*MATERIEL PRECONISE PAR L'ORGANISATION**

-une réserve d'eau de 50cl et une réserve énergétique (1gel ou barre /heure de course prévue)

-un coupe-vent selon les conditions.

## 9. RAVITAILLEMENTS

### 5 POSTES DE RAVITAILLEMENTS

- **Ravitaillement 1** – "Miramar" – **Km 4,5**

LIQUIDE : Eau uniquement

- **Ravitaillement 2** – "Trabenia" – **Km 9,0**

COMPLET : Eau - St Yorre - Coca - Oranges - Bananes - Tucs - Pain d'épice- Bonbons – Fruits Secs

- **Ravitaillement 3** – "Bas de la Crête" – **Km 12,2**

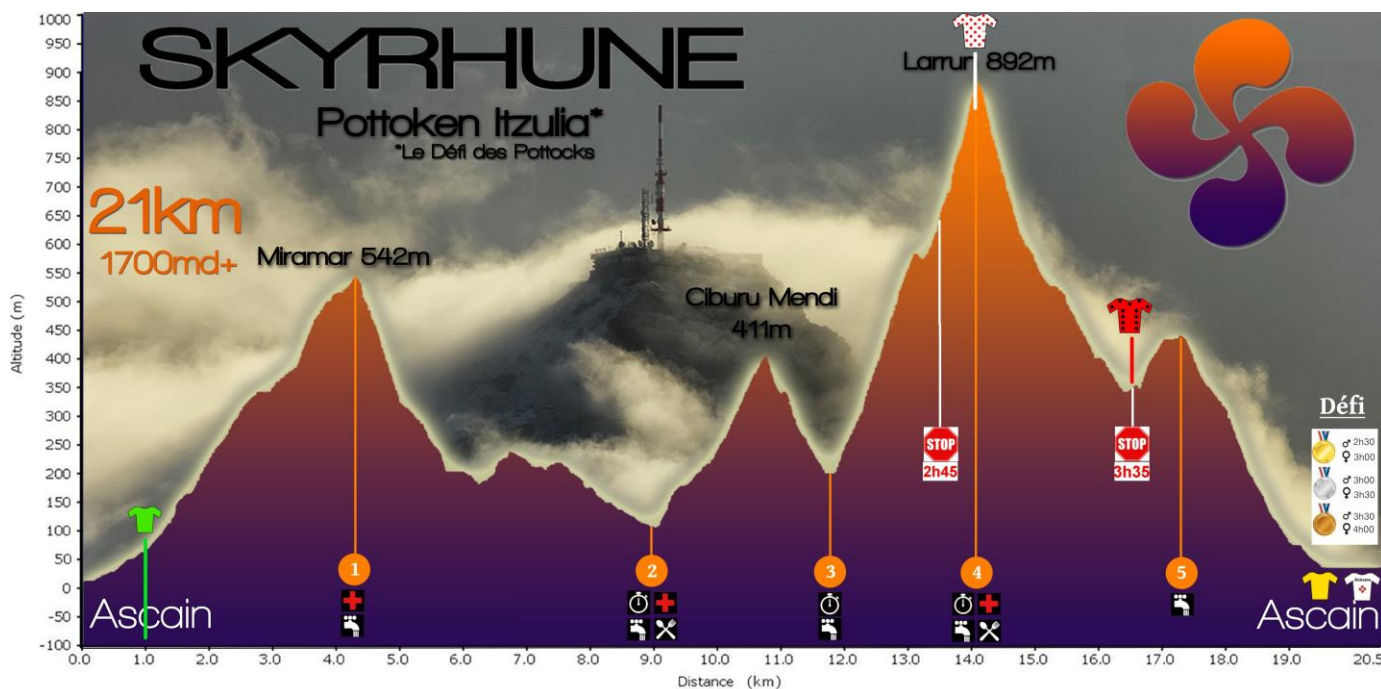
LIQUIDE : Eau - St Yorre - Coca

- **Ravitaillement 4** – "Sommet de la Rhune" – **Km 14,5**

COMPLET : Eau - St Yorre - Coca - Oranges - Bananes - Tucs - Pain d'épice- Bonbons – Fruits Secs

- **Ravitaillement 5** – "Dernière Montée" – **Km 17,5**

LIQUIDE ++ : Eau - St Yorre - Coca - Tucs -



## 10. ASSISTANCES EXTERIEURES

Une assistance extérieure aux coureurs sera **tolérée uniquement sur les zones de ravitaillement** du parcours (Art. 9). Tout ravitaillement ou assistance en dehors de ces zones pourra être pénalisé de 10' si celle-ci peut avoir une influence sur le déroulé de la course.

*Le Ravitaillement 2 (Km 9 - Trabenia) est accessible en voiture. Il se situe à 200m du parking.*

*Le Ravitaillement 3 (Km 12 – Bas de la crête) est accessible à pied depuis le ravitaillement 2. Il se situe à environ 1,3km de marche (d+100m).*

*Le Ravitaillement 4 (Km 14,5 - Sommet de la Rhune) est accessible via le Petit Train de la Rhune.*

*Les Ravitaillements 1 et 5 ne sont accessibles que par les sentiers de montagne (3km minimum).*

## 11. BARRIERES HORAIRES ET TEMPS LIMITE

La mise en place de barrières horaires est une **obligation sécuritaire pour l'organisation**. Ces barrières horaires sont exigeantes mais ne se veulent surtout pas élitistes pour autant.

La **BARRIERE 1** sera fixée au PC8 à **2h45 de course**.

*Km 13,5 – Alt. 655m - aux 2/3 de la Rhune.*

Les coureurs passant après ce délai seront alors **HORS COURSE** et déviés sur l'itinéraire de repli. Cet itinéraire balisé (500m environ) permettra de retrouver le parcours officiel au PC9, Km15,5- Forêt des Trois Fontaines et de poursuivre tout de même le parcours jusqu'à l'arrivée, **sans dossard**.

Une **BARRIERE 2** sera fixée au PC11 à **3h35 de course**.

*Km 17–Alt.345m–Bifurcation avant dernière remontée.*

Les coureurs passant après ce délai seront alors **HORS COURSE**. Les coureurs seront envoyés ou accompagnés par les bénévoles directement vers le village par le chemin le plus court une fois les serre-file passés au PC, **sans dossard**.

Les contrôleurs récupéreront la puce de chronométrage et rayeront les dossards des coureurs éliminés.

Un **TEMPS LIMITE sur la ligne d'arrivée est fixé à 4h10 de course**. Au delà, les arrivants seront classés hors-temps.

## 12. ABANDON

Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, **doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation**, au Poste de Contrôle ou Ravitaillement le plus proche. Le dossard et surtout la puce doit être ôtée pour éviter toute confusion. L'organisation ne mettra en place un moyen de rapatriement du coureur qu'en cas de force majeure et sur avis de l'équipe médicale. Dans tous les autres cas, les coureurs rentreront à Ascain par leurs propres moyens.

## 13. ARRIVEE DES CONCURRENTS ET PROTOCOLE

Les arrivées seront jugées sur la place au centre du village d'Ascain.

Les premiers concurrents seront attendus à 15h50.

Sous la Halle Couverte, un **ravitaillement complet** sera fourni à tous les coureurs.

**Les vestiaires et douches** du Stade Municipal d'Ascain seront mis à disposition des coureurs par la commune de 16h30 jusqu'à 19h30.

Une navette sera disponible et circulera en continu entre la Ligne d'Arrivée et le Stade Municipal.

**Vers 18h30, un buffet d'après-course** sera offert à toutes les personnes présentes, en même temps qu'aura lieu la **Remise des Récompenses** pour les différents lauréats.

## 14. REMISE DES PRIX – PODIUMS

Pour les récompenses podium, le Classement Général sera validé à l'arrivée des derniers concurrents vers 18h10. Une **Remise des Prix officielle** sera réalisée aux alentours de **18h30** sur l'aire d'arrivée et récompensera :

-Les 5 premiers Hommes et Femmes du classement scratch

-Le 1er Vétéran Homme et Femme

-Le 1er Espoir Homme et Femme

-Les 3 premières équipes

-Les Maillots distinctifs "Prix Spéciaux"

*Trophées en Pierres, Txapela, Dotations Techniques, Souvenirs Locaux et Produits du Terroir.*

*Prize Money pour les 5 premiers coureurs scratch H et F (600 – 300 – 150 – 150 – 150) – Minima sous réserve de modification avant le 01/09/2018.*

Toute **réclamation** doit être émise au Directeur de Course avant le début de la Remise- **Avant18h25**.



## 15. CLASSEMENTS – DOTATIONS – RECOMPENSES

Tous les coureurs qui viendront retirer leur dossard sur présentation d'une pièce d'identité recevront une **dotacion personnalisée** incluse dans leur inscription avec des produits techniques et des produits du terroir.

Tous les "Finishers" obtiendront une médaille avec notre devise "C'est bien ce que tu as fait". Les coureurs peuvent prétendre à l'un des **Titres Honorifiques** qui permet de décrocher une **Médaille Skyrhune "Pottok" de diamant, d'or, d'argent ou de bronze**, en fonction du temps réalisé sur le parcours intégral de 21km. Les autres recevront tout de même une médaille "**Pottok en Carton**".

Pour décrocher une médaille, voilà le défi chronométrique à relever :

### Médailles Catégorie Hommes :

*Un "Pottok de Diamant", pour tout coureur réalisant un temps inférieur à 2h00'00".*

*Un "Pottok d'Or", pour tout coureur réalisant un temps compris entre 2h00'01 et 2h30'00".*

*Un "Pottok d'Argent" pour tout coureur réalisant un temps compris entre 2h30'01" et 3h00'00".*

*Un "Pottok de Bronze" pour tout coureur réalisant un temps compris entre 3h00'01" et 3h30'00".*

### Médailles Catégorie Femmes :

*Un "Pottok de Diamant", pour toute coureuse réalisant un temps inférieur à 2h30'00".*

*Un "Pottok d'Or", pour toute coureuse réalisant un temps entre 2h30'01" et 3h00'00".*

*Un "Pottok d'Argent" pour toute coureuse réalisant un temps entre 3h00'01" et 3h30'00".*

*Un "Pottok de Bronze" pour toute coureuse réalisant un temps entre 3h30'01" et 4h00'00".*

*\*Si un parcours de substitution venait à être proposé, les médailles ne pourront être décernées sur cette Édition.*

## 16. CLASSEMENT PAR EQUIPES

Une formule innovante pour une saine émulation des coureurs, et plus de densité et de diversité dans un seul et même classement. **Équipes de 3 coureurs, Classement Final au Temps et un seul classement Équipe.**

Le classement au temps sera établi par **addition des temps réalisés par les 3 coureurs**. Les 3 coureurs seront définis au départ et si l'un des coureurs ne franchit pas la ligne d'arrivée, l'équipe ne pourra pas intégrer le classement final. Ces équipes pourront être réalisées lors de l'inscription en ligne (même nom d'équipe) ou composées sur simple demande après clôture des inscriptions.

Les équipes pourront donc être mixtes ou non, et seront toutes dans le même classement, avec un système de bonus temps.

**Chaque Féminine apportera un bonus de 30' au temps total de son équipe.**

Exemples :

- Équipe A mixte : 2 hommes en 2h25 et 2h45 et 1 femme en 2h40 = 2h25 + 2h45 + 2h10 = 7h20 pour l'équipe A

- Équipe B Féminine : 3 femmes en 2h40 – 2h50 et 3h00 = 2h10 + 2h20 + 2h30 = 7h00 pour l'équipe B

## 17. MAILLOTS et PRIX DISTINCTIFS

Pour cette édition 2018 ces Maillots seront attribués **aux Hommes et aux Femmes** :

-Maillot Jaune – *Vainqueur de la Course au classement scratch.*

-Maillot Blanc – *Premier Espoir de la Course au classement scratch*

-Maillot Gris – *Premier Vétérane de la Course au Classement scratch*

-Maillot Blanc à Pois Rouges – *Meilleur grimpeur – Meilleur temps entre le Km12 et le Km14,5.*

-Maillot Rouge à Pois Noirs – *Meilleur descendeur – Meilleur temps entre le Km14,5 et le Km17.*

-Maillot Vert – *Premier coureur à passer au Km 1.*

-Maillot Blanc aux Couleurs Basques – *Premier coureur du Village d'Ascain*

*\* (pas de cumul possible pour les maillots – le cas échéant le second sera appelé,...)*

## 18. DROITS A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à ce sujet.

## 19. ETHIQUE

Tous les concurrents et l'équipe d'organisation doivent s'engager à **respecter l'environnement**.

L'organisation de la Skyrhune s'engage à respecter une Charte Environnementale dont les grandes lignes sont les suivantes :

*-balisage temporaire du parcours sans aucune utilisation de bombe de peinture, ni rubalise*

*-diminution de déchets et nettoyage immédiat systématique des zones de ravitaillement*

*-engins motorisés utilisés au strict minimum*

*-sensibilisation par le biais de l'Association Trail Runner Foundation*

En contrepartie, les coureurs doivent s'engager à :

– **Aucun déchet ne doit être jeté** au sol. Les coureurs doivent les garder sur eux et les déposer sur les postes de ravitaillement où des poubelles seront mises à disposition.

– Les concurrents s'engagent à **respecter scrupuleusement le balisage**.

– Tous les concurrents s'engagent à **respecter tous les bénévoles** avant, pendant et après la course. Eux aussi sont là pour le plaisir, et pour votre plaisir.

– Les concurrents se doivent **assistance mutuelle**. Tout incident doit être signalé le plus vite possible au Poste de Contrôle humain le plus proche (tous les 2km maximum).

– Tous les concurrents désignés devront accepter de se soumettre à un éventuel **contrôle anti-dopage** sous peine de disqualification immédiate.

